L'ASSASSINAT

de la rue Vaucanson

Le nommé Vanderauwera, âgé de 27 ans, gagnant à Roubaix, a été condamné hier — ainsi qu'on le verra plus loin — à 15 ans de travaux forcés et à la relégation pour avoir tué un homme à Tourcoing.

Aujourd'hui ce même individu comparaîtra devant la Cour d'assises du Nord, sous l'accusation d'un nouveau crime. Le jury de Douai en compagnie d'un nommé Edouard Waeghe, 24 ans, ouvrier peigneur, pour le crime de la rue Vaucanson à Roubaix.

On se souviendra, dans la nuit du 23 au 24 mars 1899, une octogénaire, la demoiselle Cathérine Leclercq, cabaretière, rue Vaucanson, était assassinée dans son domicile. Le vol était le mobile du crime.

Les assassins avaient été aperçus fuyant sur les toitures des maisons voisines, l'un avait, par mégarde, oublié sur une des tables du cabaret une paire de caoutchoucs, enveloppés dans un papier-brouillon de la *Marjon-Bleue*, de Douai.

C'est en dépits de papier qui a permis de trouver les coupables. Une enquête, habilement conduite par la police de Douai, découvrit que, le 20 mars (quatre jours avant le crime), Waeghe, qui habitait Dorignies était venu avec sa femme à Douai et avait acheté à la *Maison Blanc* un fouiard et un maillot de cycliste qui furent enveloppés dans un papier semblable à celui trouvé dans la maison du crime.

D'autre part, l'information démontrait que, la veille de l'assassinat, Waeghe et Vanderau wera avaient passé la journée dans le cabaret Leman, contigu à celui de la demoiselle Leclercq, et qu'ils avaient de longues causeries avec cette dernière.

Le vol commis dans la demoiselle Leclercq, et qu'ils avaient de longues causeries avec cette dernière.

Mais, ce n'est pas tout, pendant que Waeghe et Vanderauwera, la frappaient, ils se sont donc pas poursuivis pour assassinat, mais pour une tentative d'assassinat qu'il n'a manqué son effet que par suite d'une cause (la mort subite) indépendante de la volonté de ses auteurs.

Nous rendrons compte des débats.

Réunions de commissions internationales

Syndicats de l'Espierre

Ainsi que l'avions annoncé hier à trois heures a eu lieu à la mairie, la réunion de la commission du syndicat de l'Espierre.

Étaient présents pour Roubaix : MM. Carette, maire, Lepers, adjoint, Doyennay, secrétaire.

Pour Tourcoing : MM. Dron, député et maire, Senéhar, adjoint, M. Colson et Ducoulombier, conseillers.

Y assistaient en outre : MM. Gruson, inspecteur général des ponts-et-chaussées ; Devos, ingénieur ordinaire du département du Nord.

Cette commission, après avoir approuvé les comptes et les budgets s'est séparée au peu avant 4 heures.

Commission mixte des eaux

A quatre heures un quart se formait, comme suit, la Commission mixte des eaux : pour Roubaix : MM. Carrette, maire, Lepers, adjoint, Doyennay secrétaire, pour Tourcoing : MM. Dron, député-maire ; Masure-Sin, adjoint ; Muller et H. Colson, conseillers municipaux.

M. Binet, directeur du service des eaux faisait aussi partie de la commission.

Après avoir approuvé les comptes et budget, le cahier des charges en vue des adjudications des travaux et fournitures pour les années 1900 et 1901, pour le service des eaux, la Commission a levé la séance à 6 h. 1/2.

Accidents de travail

M. Schollaert Gustave, âgé de 32 ans, demeurant à Wattrelos, tisserand chez M. Albert Masurel, rue Jacquart, s'est fait une égratignure au pied gauche en nettoyant son métier.

— M. Vermeil Louis, âgé de 25 ans, domestique chez MM. Delfour et Godart, demeurant rue St-Louis,en nettoyant une vis à son cheval, reçu un coup de pied sur le genou gauche.

— M. Lemaire Charles, teinturier chez M. Joseph Kenoult, rue de l'Industrie, demeurant rue Stephenson, 14, a eu les deux pieds brûlés par de l'eau bouillante.

— Mme Debaecker Marie, 48 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Lefebvre, 6, dévideuse dans l'atelier de la Société Industrielle pour la schappe, rue des Soies, a eu les deux premières phalanges de l'auriculaire gauche arrachées en se laissant prendre par un engrenage de son métier.

— M. Crespel Joseph, 15 ans 1/2, demeurant rue Meyerbeer, cour Zuyffel, 3, bâcleur chez M. Wibaux-Florin, 47, rue Fosse-aux-Chênes, a eu le médius pris entre le taquet et la baguette de son métier. Il en est résulté une plaie contuse de ce doigt.

— M. Ledoux François, rue de Rocroy, 44, serrurier, 14, boulevard de Paris, s'est fait une contusion en tombant dans un escalier.

— Mlle Dejenger Maria, 18 ans, demeurant rue du Luxembourg, 16, employée chez Mme veuve Gaydet et fils, rue Boucher-de-Perthes, s'est contusionnée les doigts de la main gauche en nettoyant son métier.

— M. Grimonprez Alfred, 36 ans, demeurant rue de Naples, cour Devriendt, rattacheur chez Mme veuve Blile et fils, rue d'Alger, 115, s'est coupé le pouce de la main gauche en le cognant contre une pièce de son métier.

— M. Vanregghem Charles, 47 ans, demeurant à Wattrelos, chauffeur de voyages de l'Union, rue de Tourcoing, a eu deux doigts de la main droite pris sous un rouleau qu'il poussait. Il en est résulté une forte contusion.

— Chez M. Desseger, fondeur, rue de Wasquehal, M. Auguste Van Enflenter, 36 ans, débardeur, demeurant rue de Sebastopol, 402, a été brûlé à l'œil et à la main par un éclat de fonte en fusion.

— Mme Fraeiasse Claus, 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 248, bombrichesse chez MM. Mulliez frères, rue de l'Ommeret, a reçu un coup d'aiguette sur le médius gauche.

Un accident dans une teinturerie

Hier matin, un ouvrier apprêteur de chez M. Hennard, teinturier, rue de l'Espérance, a laissé tomber un rouleau sur le pied d'un jeune apprenti teur : M. Henri Miroux, 15 ans, le blessant assez pour que ce jeune homme fut conduit à l'hôpital.

Un voleur de cuvelles

Lundi soir, vers six heures et demie, la police mettait en état d'arrestation, le nommé Devaume Victor, âgé de 20 ans, journalier, demeurant rue du Cartigny, né à Bruges, au moment où ce Monsieur, qui est inculpé de plusieurs vols de cuvelles,dans les rue de la Vigne et Pierlipopette passait place de la Nation.

Le couteau

Dans notre édition d'hier, nous disions que M. Maurice Vancoppenolle, demeurant rue de Cartigny avait été frappé, sans provocation de sa part, de deux coups de couteau, par un individu qui, depuis, nous croyons savoir qu'il lundi soir la police a arrêté le prétendu coupable, M. V. Henri, âgé de 28 ans, ouvrier électricien, demeurant rue Dupuis, Doubrée. Nous ne savons si cette arrestation sera maintenue.

Commencement d'incendie

Hier matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans M. Dulieux, rue de la Chapelle-Carrette.

Fort heureusement le commencement d'incendie a été rapidement éteint.

Visite aux cantines scolaires

Aujourd'hui, une délégation de la municipalité de Croix rendra à Roubaix pour visiter la compagnie de plusieurs membres de notre administration municipale, quelques cantines scolaires.

Chambre de commerce de Roubaix

Séance du 9 décembre 1899

Présidence de M. Julien Lagache

Étaient présents : MM. Julien Lagache, Georges Motte, François Roussel fils, Florin-Choquet, Léon Olivier, Alexandre Verrier, Voidemer Lestienne, Charles Pollet, Edouard Dutheunet et Auguste Watteine.

Les procès-verbaux des séances des 17 et 28 octobre 1899 sont approuvés sans observations.

Création d'une Condition publique par la Chambre de Commerce. — Chambre, après avoir reçu communication du décret en date du 27 octobre 1899 qui l'autorise à créer une Condition publique des textiles à Roubaix, décide l'organisation d'un emplacement pour cet établissement.

Réinstallation du service téléphonique à Roubaix. — Par lettre du 7 juillet dernier, la chambre de commerce s'adressait au directeur des postes et des télégraphes, pour obtenir, insistait pour que le Bureau central des téléphones de Roubaix fût pourvu d'appareils nouveaux et perfectionnés susceptibles de fonctionner, dans une large mesure, les communications sténo-bureaux.

N'ayant pas reçu de réponse, elle portait la question dans les termes suivants, devant Monsieur le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes :

« Monsieur le sous-secrétaire d'Etat,

« Monsieur le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes. Paris.

« Monsieur le sous-secrétaire d'Etat,

... » Le réseau téléphonique de Roubaix-Tourcoing, vous en le savez, comprend des plus importants de France : il compte près de 1000 abonnés et les communications qui y sont échangées sont en nombre considérable.

« Notre Chambre ne peut croire, comme on le lui affirme cependant, qu'il soit parfait, pour ce dernier du matériel, dont le service ancien syant été en usage soit à Paris, soit à Lille ou ailleurs et n'étant plus de nos jours, aux nouvelles découvertes. Qu'un matériel de ce genre soit envoyé dans un bureau secondaire, la chose serait explicable, mais que l'on chercherait en vain comme le série où le matériel téléphonique ne saurait jamais être trop perfectionné pour assurer la rapidité des transmissions, cela ne comprendrait moins et serait de nature à soulever à juste titre bien des réclamations.

J'ai la conviction, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, que contrairement aux assertions mentionnées ci-dessus, vous voudrez modifier la situation exceptionnelle de notre réseau pour les donner un matériel nouveau établi d'après les inventions les plus récentes et en rapport avec les services qui nous sera rendre. C'est le vœu que j'ai formulé au nom de notre Chambre, vœu pareilles de M. Lagache, Président de notre Chambre, vœu pareilles de M. Lagache, Président de notre Chambre, vœu pareilles de M. Lagache, Président